Borne, le 18 octobre 2015.

Pétition.

2 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable en France, y compris les habitants du hameau de Mas de Truc : l'accès à l'eau doit devenir un droit universel, y compris sous "Toutes Aures".
«Bien commun de l'humanité, l'eau n'a pas de prix», l'accès à l'eau est un droit humain fondamental qui ne peut être garanti que par une gestion publique, démocratique et transparente : les sources personnelles ne sont pas suffisantes pour pérenniser l'alimentation en eau du hameau et, au-delà, lui permettre de voir restaurer son habitat.

Nous, soussignés, propriétaires ou ayants-droit de Mas de Truc, demandons que notre Commune de Borne entame rapidement la réalisation des travaux d'adduction d'eau potable du hameau de Mas de Truc.

Prénom, nom,	adresse (postale et/ou messagerie),	signature.